



## COMMUNE DE FOUSSEMAGNE

Mairie : 11 rue d'Alsace - 90150 FOUSSEMAGNE

Tél : 03.84.23.34.40

Courriel : [secretariat@fossemagne.com](mailto:secretariat@fossemagne.com)

Horaires d'ouverture : lundi / jeudi : 16h à 18h et mercredi / samedi : 10h30 à 12h

### BULLETIN n° 302 du 29 janvier 2020

#### **Le mot du Maire :**

Durant le présent mandat, avec le conseil municipal nous avons travaillé dans un contexte particulièrement difficile. Deux fusions d'intercommunalités : la première en 2014, à peine élu, et la seconde en 2017. Ce sont chaque fois des périodes d'incertitude, des procédures de fonctionnement nouvelles et d'autres à revoir, de nouvelles administrations à découvrir. A cela s'est ajouté l'application de la loi NOTRe avec son florilège de baisse de dotations, de perte de compétences donc de pertes d'autonomie, mais aussi ses règles souvent contraignantes et le formalisme de l'administration d'état. Il a fallu traiter les dossiers du bâtiment de la synagogue et de la maison Belet. Gérer un endettement important dû aux nombreux investissements réalisés au cours des mandats précédents et donc une gestion quasi quotidienne de nos dépenses. Nous nous étions fait une règle d'or avec le conseil municipal : que la population ne pâtisse pas ou peu de toutes ces contraintes. C'est aujourd'hui un pari réussi. Cette attention de tous les instants nous a permis de réaliser nos projets.

C'est au sein de nos communes que se tisse la solidarité du quotidien, au sein de nos écoles que se transmettent les valeurs de la République, au coin de nos rues, sur nos places que se construit le si précieux « vivre ensemble ».

Un village, ce n'est pas seulement des maisons, des rues et des jardins, c'est une communauté de gens qui y habitent. Autrefois parce qu'on y travaillait aussi, on s'y côtoyait quotidiennement et la communauté de vie y était une réalité. Ne rêvons pas, cette réalité était loin d'être idyllique mais elle existait. C'est important pour redevenir acteurs de nos vies et de notre environnement, acteurs de notre citoyenneté par l'exercice de nos droits et l'acceptation de nos devoirs. Ne laissons pas à d'autres le droit de réfléchir et d'agir à notre place. Vivre ensemble c'est connaître son voisin, aller le voir et s'il nous gêne le lui dire avant d'appeler le Maire. Vivre ensemble c'est la tolérance, ne pas être plus exigeant avec les autres qu'on ne l'est avec nous-mêmes. Vivre ensemble c'est le respect de l'autre et du bien public.

Je souhaitais développer la vie associative dans notre village car c'est pour une commune un vecteur de dynamisme et pour les habitants une raison de réaliser des projets ensemble. Je n'ai pas su trouver les relais nécessaires et c'est pour moi un regret.

Le Maire est l'élu le plus proche des citoyens. Pour autant son crédit s'effondre. Responsable de tout sans en avoir toujours les moyens et souvent avec un mode d'emploi inapplicable. Il œuvre sans répit et sans grande reconnaissance. Face aux normes, procédures, règlementations, au formalisme de l'état, face à la baisse des dotations, des subventions, face à un citoyen toujours plus exigeant dans ses droits, mais qui rechigne souvent devant l'effort de ses devoirs. La fonction de Maire a changé, il est difficile aujourd'hui de se faire élire sur de beaux projets, sur de belles promesses tant nous sommes dans l'incertitude notamment de nos recettes. Le Maire doit être le garant de la défense de l'intérêt général face aux intérêts particuliers. Cerné de contraintes le Maire devient l'animateur de la politique locale du compromis.

Comme j'en avais informé le conseil municipal courant mai, je ne soumettrai pas ma candidature à vos suffrages aux élections municipales du 15 mars prochain. 2 mandats, 2 ans comme conseiller, 2 ans comme adjoint et 8 ans aux fonctions de Maire. Ce que j'ai exprimé précédemment justifie en partie ma décision, mais pas seulement. J'ai 70 ans, la fonction use, dans 6 ans j'aurai 76 ans. Cette fonction est exigeante et n'admet pas la faiblesse et je ne veux pas attendre d'avoir perdu mon enthousiasme avant de partir. Nous sommes des passeurs, chaque Maire ajoute modestement quelques pierres à l'édifice communal et ainsi se construit l'histoire de notre village. La gestion municipale n'est pas un long fleuve tranquille, il faut aimer son village et aimer les gens. Il faut avoir une vision claire pour l'avenir et avancer pas à pas vers ses objectifs.

Je ne pars pas sans regrets, j'ai déjà oublié ce qui a été fait, mais tant reste encore à faire : l'accessibilité de la Mairie, boucler le dossier de la maison Belet, enterrer quelques centaines de mètres de réseaux pour rendre notre village plus attrayant encore, finaliser le PLU car il est urgent de mener une réflexion sur l'évolution de notre commune pour les 10 années à venir. Apporter encore plus de services à la population, permettre aux seniors de finir leurs jours au village en mettant à disposition des structures adaptées. Il y en a encore pour plusieurs mandats.

Je crois en la force, en l'engagement de celui ou celle qui me remplacera. J'ai confiance dans les générations qui vont nous succéder et en la nature humaine. Je crois à l'équilibre de nos institutions locales, pour peu que l'état remette la Mairie au cœur du village. Les Maires ne doivent pas être des supplétifs de l'état. Ils sont dévoués, compétents, ils acceptent les responsabilités de leur charge, mais il faut leur octroyer plus de moyens et d'autonomie. Qui mieux que la municipalité connaît la commune, les souhaits et les besoins des citoyens. Gommer les incertitudes quant à la fiscalité locale. Tout va trop vite, c'est souvent confus et pourtant pour bien gérer son budget il faut connaître ses recettes et contrôler ses dépenses.

Je vous présente avec l'ensemble du Conseil Municipal à toutes et à tous pour cette année 2020, mes meilleurs vœux de bonheur, de joie, de santé et de réussite pour vous et vos familles. Ayez confiance en l'avenir.

Je souhaite bon vent à la nouvelle future équipe municipal.  
Très belle année 2020.

### **Ne pas nourrir les animaux :**

La Municipalité alerte le public sur le fait qu'il est **interdit de donner à manger aux animaux présents dans l'enclos à proximité du groupe scolaire**. Ils sont nourris par notre employé communal et les soins sont assurés par un vétérinaire.



En leur donnant une nourriture inappropriée, leur vie est mise en danger. Pour preuve, **une chèvre est morte** récemment suite à l'ingestion d'aliments avariés.

Merci de votre compréhension.

### **Tables de ping-pong :**

La commune dispose de 3 tables de ping-pong professionnelles pouvant être mises à disposition. **Les personnes intéressées par la création d'un nouveau club pongiste** peuvent contacter le secrétariat de mairie au 03.84.23.34.40 ou [secretariat@foussemagne.com](mailto:secretariat@foussemagne.com).



*La Municipalité et le Personnel Communal  
vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2020*